

Intervention séminaire des boursiers, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, janvier 2022 :

**Comprendre la déportation. La circulation de l'information concernant les déportations raciales au départ de la France (1942-1945).**

Ma recherche doctorale vise à identifier le plus grand nombre possible d'informations circulant sur la déportation des Juifs de France au moment où elle était mise en œuvre et à mesurer l'impact que ces informations ont eues sur la manière dont les Juifs et plus généralement la population française se représentaient alors la déportation et ses conséquences. Dès lors que l'on s'intéresse à l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, une multitude de questions et de problématiques apparaissent. Nombreux ont été les historiens à s'être penchés sur cette histoire, qui recoupe partiellement celle de la mise en œuvre de la « solution finale de la question juive » sur le sol français. Pour autant la question qui nous intéresse plus spécifiquement, c'est-à-dire qui savait quoi de la finalité des déportations « raciales », et à partir de quand, n'a fait l'objet d'une attention très soutenue. C'est en somme un pan encore assez méconnu de l'histoire de la Shoah même s'il revêt une importance particulière. Maurice Rajsfus soulignait déjà ce point il y a presque vingt ans dans l'un de ses livres :

« Il est impossible de ne pas se poser cette question : que savaient les internés de Drancy à partir de l'été 1942 ? Pouvaient-ils envisager l'issue fatale et les moyens mis en œuvre pour les détruire ? Difficile de dire avec certitude : ils savaient ! impossible d'affirmer imperturbablement : ils ne savaient pas ! »<sup>1</sup>

Malgré l'importance de la thématique, on ne trouve, dans l'ensemble de la bibliographie, qu'un seul ouvrage consacré aux informations auxquelles la population française avait accès concernant les déportations. Il s'agit d'une enquête collective, dirigée par Stéphane Courtois et Adam Rayski et publiée en 1987, *Qui savait quoi ? L'extermination des juifs, 1941-1945*. Cette enquête pionnière remonte à présent à plusieurs décennies. La thématique n'a pas pour autant disparu de la production historique, de nombreux historiens s'y étant confrontés de

---

<sup>1</sup> Maurice, Rajsfus, *Drancy, un camp de concentration très ordinaire, 1941-1944*, (1991), Paris, Le Cherche midi, 2012, p. 369.

manière plus ou moins approfondie. Les travaux de Renée Poznanski sont à cet égard particulièrement intéressants : on citera ici *Être juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale* (1994) et surtout *Propagandes et persécutions. La Résistance et le « problème juif »* (2008), qui se révèlent, pour notre sujet, une véritable mine d'informations.

Du point de vue international, le constat est différent. La question spécifique des informations relatives à la déportation des Juifs a été traitée de manière beaucoup plus systématique dans d'autres pays. C'est en particulier le cas pour l'Allemagne où, dès les années 1970, les historiens se sont intéressés aux réactions de la population allemande face aux persécutions antijuives et donc incidemment aux informations dont elle disposait : on songe ici à Marlis Steinert, David Bankier ou Otto Dov Kulka. Plus récemment, Frank Bajohr a mis en évidence l'intérêt que les Allemands pouvaient, au niveau local, porter aux déportations. Depuis une quinzaine d'années, le questionnement s'est affiné et focalisé sur la stricte question des informations en circulation. On citera en premier lieu les importantes recherches de l'historien allemand Peter Longerich, en particulier son ouvrage *Davon haben wir nichts gewusst ! Die Deutschen und die Judenverfolgung*, traduit en français en 2009. Il convient également d'évoquer le livre écrit par Frank Bajohr et Dieter Pohl, *Der Holocaust als Offenes Geheimnis. Die Deutschen, die NS-Führung und die Alliierten*, publié en 2006 ainsi que celui de Bernward Dörner, *Die Deutschen und der Holocaust. Was niemand wissen wollte, aber jeder wissen konnte*. Ces nombreuses publications témoignent indubitablement de l'importance que l'historiographie allemande a accordé à ces questions.

Ce renouveau historique ne s'est d'ailleurs pas limité à l'Allemagne. L'historien néerlandais Bart van der Boom a dans son article intitulé « « The Auschwitz reservation ». Dutch Victims and Bystanders and Their Knowledge of the Holocaust », publié en 2017, traité du cas des juifs hollandais. L'historien allemand Ahlrich Meyer a quant à lui consacré une partie de son ouvrage *Das Wissen um Auschwitz*, paru en 2010, à la circulation de l'information pour les juifs déportés depuis la Belgique.

Les différents travaux cités précédemment se fondent sur deux types de sources. Il y a tout d'abord les sources produites au moment des faits. Peter Longerich a ainsi analysé une vingtaine de journaux nazis, mais également des films et des émissions de radio diffusés pendant la guerre. Bernward Dörner a, de son côté, mobilisé pour sa monographie une documentation très variée : des discours publics de Hitler et d'autres hauts responsables nazis,

des articles de journaux, des émissions de radios étrangères ainsi qu'une grande quantité de documents administratifs et institutionnels. Dans les années 1980, Otto Dov Kulka avait quant à lui, exploité de manière systématique les « rapports de situation d'ambiance » élaborés par la Gestapo. David Bankier s'était lui appuyé sur des sources non allemandes, à savoir les rapports rédigés par le Foreign Office britannique à propos de la situation intérieure dans l'Allemagne nazie. Comme on le voit, ces différents historiens se sont ainsi limités aux sources produites dans le cours même de la guerre, le plus souvent par des bourreaux. À l'inverse, Ahlrich Meyer et Bart van der Boom ont accordé la première place à la parole des témoins, au premier rang desquels les persécutés, qu'elle ait été consignée durant la guerre dans des journaux intimes, ou *a posteriori* dans des mémoires ou des témoignages oraux ou vidéos.

Il est essentiel de préciser que des nouvelles sources qui n'existaient pas au moment de l'enquête d'Adam Rayski et Stéphane Courtois sont désormais disponibles. Ces nouvelles sources sont de même nature que celles utilisées par les historiens étrangers cités précédemment. Concernant les archives privées, j'ai pu inclure dans mon corpus une importante collection de correspondances remises par des familles d'internés et de déportés et conservée au Centre de Documentation Juive Contemporaine. Les journaux intimes représentent également une source de premier ordre. L'attention a été portée autant sur les journaux intimes publiés, que sur ceux restés inédits et conservés sous forme d'archives et qui demeurent inédits. Les sources testimoniales, qui occupent une place prépondérante chez Ahlrich Meyer et Bart van der Boom, ont également grandement évolué. La fondation Spielberg, qui constitue une base de données monumentale avec plus de 50 000 témoignages recueillis dans 32 langues ont été réalisés, n'existait pas au moment de l'enquête réalisée par Adam Rayski et Stéphane Courtois, tandis que la *Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies* en était encore au début de sa collecte. Il faut aussi prendre en compte les témoignages recueillis de manière beaucoup plus précoce par David Boder, dès le sortir de la guerre. Les archives publiques ont, elles-aussi, grandement évoluée. Nous pouvons souligner ici l'importance des archives du service 36 de l'UGIF composées essentiellement de courriers envoyés par des détenus des camps de concentration, dans la majorité des cas d'Auschwitz et de ses camps annexes : ils avaient été adressés à l'UGIF qui avait pour tâche de les enregistrer avant de les distribuer.

En nous appuyant sur ce corpus varié de sources et en adoptant une démarche chronologique, nous pouvons dresser un panorama relativement détaillé des connaissances de la population concernant la déportation. A l'heure actuelle, mes recherches se focalisent sur les

informations qui circulaient dans les milieux juifs en France et la manière dont ces derniers percevaient la déportation. C'est sur cet aspect précisément que porte les développements qui suivent.

L'année 1942 est la mieux documentée. Lorsque l'on s'attarde sur les courriers d'internés déportés lors des premiers convois plusieurs points apparaissent. Le 27 mars 1942, partait depuis la gare du Bourget le premier convoi de déportés juifs en provenance de France. Les correspondances dont on dispose témoigne qu'à de très rares exceptions près, les internés envisagent un départ relativement confiant pour le travail. Il faut préciser que la plupart des courriers de cette période se ressemblent. On y trouve des éléments destinés à rassurer les proches mais aussi une multitude de destinations des convois (Allemagne, Pologne mais aussi les Ardennes ou encore les Pyrénées). Ces destinations sont souvent issues des rumeurs qui circulent massivement dans les camps d'internement et jouent un rôle important : on peut même les considérer comme l'un des principaux vecteurs de circulation de l'information. Et elles représentent aussi une des difficultés de ce travail de recherche. Car les internés s'abstiennent souvent de mentionner, dans leurs courriers, le contenu précis de ces rumeurs. On doit donc exploiter les témoignages d'après-guerre à la recherche d'informations complémentaires susceptibles de nous aider à les reconstituer.

Comme indiqué précédemment, les rumeurs concernent la destination des convois mais aussi le sort prêté aux internés une fois qu'ils seraient arrivés à destination. Les courriers mentionnent les travaux forcés mais aussi des travaux forestiers ou encore des travaux agricoles. Toutes ces suppositions se multiplient au mois d'avril 1942 dans les camps d'internement. Les rumeurs, souvent qualifiées de « bruits » par les internés, contribuent à maintenir une forme d'inquiétude autour du sort des déportés. Elles circulent par ce que les internés nomment « Radio-Drancy », à savoir le bouche à oreille, ou encore « Radio-Bobards », ce qui en dit beaucoup sur le crédit qui leur est accordé. Ce courrier écrit par Illia Nelkin, un juif d'origine lituanienne, arrêté le 18 août 1941, interné à Drancy et déporté par le convoi du 22 juin 1942 est très représentatif :

« Drancy, le 5 avril 1942, [...] la radio-Drancy, radio-bobards annonce [...] chaque jour un nouveau bobard et le dernier, qui m'a touché plus que les autres [...] les familles juives de Paris sont déportés [*sic*] je ne sais pas où [...] sans avoir un seul renseignement direct, me fait

souffrir plus que les souffrances infligées par les Allemands. Hier, il est arrivé ici de Compiègne des inaptes pour aller travailler. »<sup>2</sup>

En mai 1942, parviennent les premières nouvelles des personnes déjà déportées. Il s'agit là d'un événement important pour les internés, auquel des nombreux internés font mention dans les lettres envoyées à leurs proches. C'est également en mai qu'apparaît pour la première fois dans les courriers le nom d'Auschwitz, que l'on trouve d'ailleurs orthographié de différentes manières tel que Auspitz ou encore Oswiecim. Ces nouvelles renforcent globalement l'idée d'une déportation pour le travail, même si certains internés témoignent d'une relative méfiance concernant la crédibilité de ces nouvelles.

A partir de l'été 1942, ce sont plus que des rumeurs qui vont alimenter l'inquiétude des internés et celle de la population juive en général. Cette période marque un premier tournant fondamental dans la manière dont on parle et surtout dont on conçoit la déportation : jusqu'alors rassurants, les courriers d'internés font désormais place à l'inquiétude face à la déportation et à l'inconnu. Le 1<sup>er</sup> juillet 1942, la BBC annonçait le massacre de 700 000 juifs dans les territoires de l'Est. Cette déclaration connaît un certain écho dans les milieux juifs, ainsi qu'en attestent les différentes évocations que l'on trouve dans des journaux intimes rédigés par des diaristes juifs. Lucien Dreyfus, professeur de lycée strasbourgeois, réfugié dans la région de Nice en 1940 en est un exemple. À la date du 3 juillet 1942, il certifie dans son journal avoir eu connaissance de la déclaration des Alliés.

Fait remarquable, on ne trouve aucune mention des informations de la BBC dans les courriers d'internés. On doit en déduire que les internés craignaient de se mettre en danger en révélant dans leurs courriers avoir - illégalement donc - accès à la radio. Car nous disposons de suffisamment de témoignages pour affirmer qu'une partie au moins des internés de Drancy avaient eu accès à ces informations grâce à la radio. Le témoignage de Sylvain Kauffman, interné à Drancy, est à cet égard remarquable. Il certifie dans son ouvrage *Le Livre de la mémoire : Au-delà de l'enfer* paru en 1992, avoir eu accès à Drancy à une radio clandestine, et qui plus est avoir eu connaissance des informations sur les camps et les massacres de juifs fournis par la BBC. Le témoignage de Georges Kohn, nommé en mai 1942 à la tête de l'administration juive du camp de Drancy, nous renseigne sur les différents stratagèmes des internés pour se tenir informés. Il raconte ainsi que la femme d'un interné parvenait à

---

<sup>2</sup> CDJC, Paris, n°CMLXXXVI(46)-3 : (Don Jacques Nelkin).

communiquer avec lui depuis l'extérieur du camp en faisant de grands gestes qui lui permettaient de résumer des communiqués de la radio de Londres. Ces deux témoignages, parmi d'autres, nous permettent de conclure que certains internés avaient connaissance de la déclaration des Alliés du mois de juillet. En d'autres termes, tous ceux qui étaient en mesure de capter les radios étrangères avaient la possibilité d'accéder à un début d'informations, allant au-delà des simples rumeurs.

Au cours du mois de juin, et encore plus au moment des grandes rafles de juillet 1942, les courriers d'internés mettent davantage en avant la notion de destination inconnue. Dès lors, la « destination inconnue » devient l'expression convenue que l'on retrouve dans presque tous les courriers. D'une manière générale, il ressort dans les courriers de l'été 1942 une crainte intense concernant la possibilité d'un sort effrayant. Le discours officiel des autorités nazies à savoir un départ pour le travail est sérieusement mis à mal par l'arrestation et la déportation des femmes, des enfants, des vieillards et des personnes inaptes au travail. Il faut ajouter à cela les protestations de certaines autorités religieuses qui permettent également de faire circuler des informations sur la déportation. En effet, les églises chrétiennes disposaient d'un réseau d'information particulièrement efficace en raison de leurs liens supra-étatiques. Il convient de rappeler les protestations effectuées, notamment auprès du maréchal Pétain, par le cardinal Suhard à la suite de la rafle de juillet 1942. L'archevêque de Toulouse, Jules Saliège, avaient lui aussi dénoncé les déportations dans une déclaration publique qui fut lue publiquement dans toutes les églises de la région le 23 août 1942. Les protestations de l'Église réformée furent également importantes. En juin et août 1942, les pasteurs Boegner et Bertrand étaient intervenus auprès des plus hautes autorités du régime de Vichy, Pétain, Laval ou encore de Brinon.

C'est dans ce contexte qu'à la fin de l'été 1942, les nazis mettent en place une importante opération de contre-information nommé la *Briefaktion*. Cette opération consistait à obliger les déportés à peine arrivés, la plupart du temps à Auschwitz, à rédiger un courrier à destination de leur famille ou de leurs proches. Cela se réduisait le plus souvent à quelques mots tels que : « Je suis dans un camp de travail et je vais bien ». Notons qu'entre septembre 1942 et juillet 1944, près de 5 000 courriers provenant de la *Briefaktion* ont été écrits par des déportés juifs de France. Le service n°36 de l'UGIF, intitulé « service de correspondance et de recherche des familles », était chargé de gérer ce flux de courriers qu'il enregistrerait dans un fichier puis transmettait aux destinataires, avec une lettre-type indiquant la procédure à suivre pour y répondre.

Les historiens ne sont pas unanimes sur le but réel de cette opération, même si l'une des hypothèses les plus plausibles consiste à penser que cette opération était destinée à tranquilliser les pays d'Europe de l'Ouest et à maintenir le calme dans les camps de transit comme Drancy où circulaient de nombreuses rumeurs. Quoiqu'il en soit ces courriers ont eu un certain impact dans les camps d'internement français à partir du mois de septembre 1942. Malgré les terribles rafles et déportations de l'été, ils contribuèrent à entretenir le mythe d'un camp de travail. Les courriers adressés dans le cadre de la *Briefaktion* permettent également de connaître la destination des convois, à savoir la Haute-Silésie. Le fait que les partants reçoivent un reçu libellé en zlotys, la monnaie polonaise, devait aussi renforcer l'idée d'un départ pour le travail en direction de la Pologne. Concernant la *Briefaktion*, l'ouvrage récent de Karen Taïeb, *Je vous écris d'Auschwitz : les lettres retrouvées* est particulièrement instructif.

Georges Horan-Koiransky, dans son journal intime, fournit un témoignage saisissant de cette période à Drancy :

« 1<sup>er</sup> octobre (1942) [...] Si encore nous savions un peu de ce que sont devenus les déportés. Les imaginations débordent. D'après les uns, les déportés travailleraient dans les mines de sel [...] en Silésie. D'après les autres, ils travailleraient aux fortifications [...] Selon d'autres rumeurs, ils seraient tous réunis dans un immense ghetto vers Lemberg ; il y en aurait en Ukraine, en Bessarabie, devant Stalingrad etc. D'aucuns affirment qu'ils n'ont pas dépassé Metz où un vaste camp de soixante mille internés les contient. Nous nous gavons de ces bobards, tout en en reconnaissant la stupidité. »<sup>3</sup>

La déclaration interalliée du 17 décembre 1942 représente le deuxième grand moment de la prise de conscience durant l'année 1942. Le texte décrit, de manière encore plus précise que celle du mois de juillet, les massacres commis dans les territoires à l'Est. Cette déclaration fait notamment suite au rapport Raczynski transmis aux Alliés le 10 décembre par le Gouvernement polonais en exil. Tout comme la précédente, cette déclaration, celle-ci connaît un certain retentissement dans les milieux juifs. Lucien Dreyfus, le professeur de lycée strasbourgeois déjà cité, relate l'événement dans son journal intime, mentionnant notamment l'emploi de gaz asphyxiants pour mettre à mort des juifs en Pologne.

---

<sup>3</sup> Georges, Horan-Koiransky, *Journal d'un interné. Drancy 1942-1943*, Paris, Éditions Créaphis, 2017, p. 200.

Le 22 décembre, cinq jours après la déclaration interalliée, les nazis font paraître, dans le journal *Pariser Zeitung*, un article de propagande que l'on peut inscrire dans la lignée de la *Briefaktion*. Plusieurs photos sont notamment reproduites, avec comme objectif de faire croire que les juifs déportés bénéficiaient de conditions de vie très satisfaisantes. L'article se termine par de prétendues interviews, en particulier celle d'un jeune garçon parti de Drancy supposé souhaiter l'arrivée de tous les juifs français dans ce lieu non précisé. Cette opération de propagande a eu un impact important chez les internés juifs. De nombreux courriers nous relatent cet épisode. Georges Wellers se remémore l'événement dans son ouvrage *De Drancy à Auschwitz*. Il nous précise que, dans ce camp, les internés considéraient l'article comme relevant de la propagande, même s'ils voulaient également y voir une part de vérité. Le même constat peut être fait en explorant les courriers d'internés de cette période. En témoigne cette lettre rédigée à Drancy le 30 décembre 1942 : « [...] je me suis trouvé le matin du départ seul, maman et grand-mère déportées. Mon tour ne vas pas tarder à arriver, je les rejoindrai donc, car on regroupe les familles. Ne crains donc rien, la déportation n'est sans doute pas si terrible qu'on se la figure. »<sup>4</sup> Au bout du compte, on peut supposer que cet article avait lui aussi, à l'instar de la *Briefaktion*, contribué à renforcer l'idée selon laquelle la déportation était un prélude pour une mise au travail, voire même à une sorte de regroupement familial qui aurait lieu une fois arrivé dans les camps à l'Est.

L'année 1943 fut également riche en matière de circulation d'informations. C'est durant cette année que des témoignages provenant directement de déportés commencent à circuler en France. Jusqu'à l'été 1942, il n'y avait guère d'informations sur ce qu'était Auschwitz. Puis, au fil des mois, grâce à quelques évadés des camps, les détails ont commencé à fuiter. À ce titre, il convient de s'attarder sur le témoignage d'Ignacy Honig et Chaïm Salomon. Ces deux hommes ont fui la Belgique en 1940 pour venir se réfugier dans la zone non-occupée de la France, où ils seront arrêtés en août 1942 et déportés en direction d'Auschwitz le 7 septembre suivant. Chaïm Salomon et Ignacy Honig ont été transférés dans un camp satellite d'Auschwitz d'où ils se sont évadés en avril 1943. Après avoir réussi à rejoindre la Belgique, ils ont été pris en charge par les réseaux de la résistance juive puis transférés à Nice pour être recueillis par un comité de secours, usuellement appelé « comité de la rue Dubouchage ». Les membres de ce comité décident dès lors de recueillir leur témoignage en juillet 1943 et de transmettre un exemplaire de ce rapport à Londres. La mouvance communiste de la résistance juive va elle se

---

<sup>4</sup> CDJC, Paris, n° CMLXXXVI(62)-7a : (Don Paule Steiner).

charger de diffuser ce témoignage, via des journaux clandestins tels que *Notre Voix* ou *J'accuse* pour alerter des dangers de la déportation. Il est intéressant de souligner que dans des entretiens accordés par des rescapés de la Shoah, certains se souviennent avoir eu connaissance à partir de 1943 de ce type de témoignages dans des tracts ou des journaux issus de la résistance communiste. Il faut souligner toutefois que les réseaux juifs et communistes de la résistance ne sont pas les seuls à faire circuler des informations sur les crimes commis à l'Est. Les militants catholiques qui diffusaient les *Cahiers du Témoignage chrétien* contribuaient également à la prise de conscience du caractère meurtrier de la déportation dont tous les juifs de France étaient menacés. Dans le numéro du mois de janvier-février 1943, le journal clandestin citait en partie les informations transmises par la BBC, en reprenant notamment le nombre de 700 000 victimes juives en Pologne évoqué au début de l'été 1942.

Des témoignages sont également entendus grâce à la BBC en 1943. Le cas d'Albert Grunberg est intéressant. Ce coiffeur juif né en Roumanie a passé presque deux ans, de septembre 1942 au mois d'août 1944, caché dans une petite chambre avec l'aide de la concierge de son immeuble et d'un petit réseau de voisins. Dans son journal intime qu'il tient durant sa clandestinité, en juillet 1943 il mentionne avoir eu connaissance, via la BBC, du rapport de Jan Karski et des massacres commis dans le camp de Belzec.

Le journal d'Hélène Berr nous montre également que des témoignages diffusés par la radio anglaise sont écoutés en France. Le 6 novembre 1943, elle précise avoir eu connaissance par ce canal de détails horribles sur les camps de Pologne. Quelques jours plus tard, le 17 novembre, elle fait également allusion au témoignage d'un ouvrier français en Pologne qui aurait aperçu le massacre de juifs polonais.

Il est assez paradoxal de constater que malgré les informations circulant en France en 1942 et les témoignages qui prolifèrent en 1943, les courriers d'internés continuent à parler d'un départ pour le travail en faisant référence à une multitude de destinations évoquées par les rumeurs. L'une des plus fréquentes prétendait que les convois s'arrêtaient à Metz, dans un camp imaginaire qui servait soit de camp de travail soit de camp de transit sur le chemin d'une destination plus lointaine. Les courriers de déportés, qu'ils soient officiels ou clandestins, provenant d'Auschwitz ou encore de camps satellites mentionnent dans leurs immenses majorités le travail et entretiennent toujours en 1943 l'idée de camps de travail à l'Est.

Le constat est similaire pour l'année 1944. L'hypothèse suivant laquelle les acteurs percevaient de mieux en mieux le caractère meurtrier de la déportation, à mesure qu'ils approchaient de la fin du conflit, est battue en brèche par les courriers d'internés. Ces courriers mentionnent toujours aussi fréquemment le départ pour le travail, qui est parfois même assimilé au Service du Travail Obligatoire. Toutefois, les personnes arrêtées à la fin de l'année 1943-début 1944 paraissent mieux informées. Lorsque l'on fait appel aux souvenirs et non plus aux courriers d'internés l'image est différente. Louise Alcan illustre très bien cet aspect dans son témoignage publié au lendemain de la guerre, en 1947. Revenant sur son arrestation, elle écrit : « J'entrevois déjà pendant qu'il examine ma carte d'identité [...] les lointains enfers de Pologne dont j'ai entendu parler il y a quelques jours à une émission de la Radio de Londres. »<sup>5</sup>

En réalité, malgré les informations qui ont filtré en France, le caractère systématique du meurtre reste largement ignoré et surtout inconcevable pour les internés juifs et de manière générale pour l'ensemble de la population juive. Julien Kichelewski, dans un témoignage vidéo réalisé dans les 1990, illustre bien ce paradoxe. Évoquant la situation en 1944, il se souvient : « Nous avons entendu parler des chambres à gaz, des wagons avec de la chaux, on savait tout mais on ne voulait pas y croire. »

En 1944, lorsque les internés juifs envisagent la mort en déportation, il s'agit d'avantage d'une mort résultant du travail forcé, des conditions climatiques sur place ou encore des mauvais traitements. Les échanges de courriers ainsi que les récits rédigés avant le retour des survivants par ceux qui n'ont pas été déportés nous montrent que le processus exact de l'extermination est totalement inconcevable. Il faudra attendre l'année 1945 et les retours des rescapés pour mesurer l'ampleur du crime nazi. Sur ce point il est intéressant, si ce n'est primordial, d'adopter une démarche pluridisciplinaire. En effet, en faisant appel aux sciences cognitives il est possible d'éclaircir la contradiction apparente entre l'accès à une information et son assimilation. Les différents historiens travaillant sur cette thématique ont déjà souligné l'importance d'une telle démarche. Comme l'écrivait l'historien Walter Laqueur dans son ouvrage *Le terrifiant secret* : « Disons-le une fois de plus, les informations étaient disponibles, mais le mécanisme psychologique de suppression était également à l'œuvre. »<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Louise, Alcan, *Sans armes et sans bagages*, Paris, Les imprimés d'art, 1948, p.12.

<sup>6</sup> Walter, Laqueur, *Le Terrifiant Secret, la Solution Finale et l'information étouffée*, (1981), Paris, Gallimard, 2010, p. 183.

En guise de conclusion, il est essentiel de rappeler l'importance de l'année 1942 dans la circulation de l'information et dans la compréhension de la déportation. Les informations provenaient dans un premier temps d'institutions non étatiques (la BBC, les autorités religieuses). Ces informations circulaient ensuite dans la population à travers des canaux informels, par la rumeur, le bouche-à-oreille. Il faut encore une fois souligner ici l'importance des témoignages des survivants de la Shoah, qui peuvent nous aider à déterminer le contenu exact de ces rumeurs. Les sources nous montrent que si les internés envisageaient le caractère meurtrier de la déportation c'est à travers le prisme du travail ou des conditions de vie. Malgré les informations qui circulent dès l'été 1942, le caractère systématique du crime nazi demeure largement inconcevable. Il faudra attendre 1945 pour que les acteurs de l'époque réalisent pleinement l'ampleur et les moyens mis en œuvre dans l'entreprise génocidaire du IIIe Reich.